

**INFORMATION MEDICALE AVANT REALISATION d'un TRAITEMENT des VARICES par SCLEROTHERAPIE**

Pour être pleinement informé(e) avant une sclérose de varices, lisez attentivement ce document remis par votre médecin.

A la suite de l'examen dont vous venez de bénéficier, il s'avère que vous souffrez de varices.

Il y a de fortes présomptions pour que les symptômes que vous présentez comme les lourdeurs de jambe, les fourmillements, les crampes nocturnes, les brûlures ainsi que les manifestations oedémateuses ou cutanées soient en rapport avec vos varices.

Ceci est dû à un reflux veineux dans le réseau des veines superficielles.

Ce réseau remonte normalement le sang vers le cœur mais dans le cas présent, le courant sanguin s'est inversé et votre sang descend vers les pieds.

Il est nécessaire d'arrêter ce processus en supprimant les veines responsables sinon cette stase veineuse (stagnation de sang) pourrait conduire à :

- une altération des tissus :
  - Hypodermite (placard inflammatoire douloureux cartonné de la peau et des tissus sous-jacents)
  - Ulcères de jambe
- une thrombo-phlébite superficielle (caillot dans une varice)
- favoriser la survenue de thromboses veineuses profondes (caillots dans une veine profonde)
- aggraver d'année en année les varices existantes ou être responsable de l'apparition de varicosités.

C'est pourquoi, nous vous proposons une sclérothérapie.

Ce geste consiste à injecter une substance sclérosante en un point ou différents points dans la lumière de la veine variqueuse qui va irriter sa paroi et créer, à la suite de l'inflammation obtenue, un processus de fibrose de cette varice.

Ainsi le reflux sanguin néfaste superficiel sera stoppé ou diminué, permettant au sang de retrouver une circulation efficace dans les autres veines normales.

Selon les cas l'injection se fait soit "à vue" soit "sous transillumination" (éclairage externe de la peau), soit sous "guigage échographique" lorsque la veine est plus profonde dans la peau.

A la suite de cette injection, dans la plus grande majorité des cas, une petite inflammation légère et transitoire se produira au point d'injection.

Elle survient dans les deux ou trois jours et ne demande aucun soin particulier.

Un bleu aux points d'injection est habituel, compte tenu de la fréquente mauvaise qualité des parois.

Si la réaction inflammatoire est un peu plus importante, une boule dure et sensible pourra survenir sur le trajet injecté et nécessiter une évacuation lors de la visite suivante, souvent faite à l'aiguille ou avec des lames de bistouri d'ophtalmologie très fines afin d'éliminer la collection de sang enclavée dans le processus de fibrose, évitant ainsi l'apparition d'éventuelles traces pigmentées ou de varicosités.

Les autres incidents sont rares voire exceptionnels :

- chocs ou réactions allergiques : il est important que vous signaliez toute sensibilité allergique,
- réactions exagérées, intolérances, hypersensibilité

Les substances utilisées peuvent être même en quantités infimes:

glycérine chromée - lauromacrogol - tetradecylsulfate - alcool - xylocaïne - adrenaline

- nécroses cutanées,

- injections intra artérielles

Certaines de ces complications surviennent immédiatement : manifestations allergiques, douleurs liées à une injection intra-artérielle.

Lorsque le produit est utilisé sous forme de mousse, mais aussi sous forme liquide on peut observer des troubles visuels comme des sensations de flou ou de perte de vision, des céphalées; tous ces troubles sont transitoires et cessent au bout de quelques minutes.

Les autres peuvent survenir plusieurs jours après le geste de la sclérothérapie.

En raison de leur gravité potentielle, il est nécessaire de contacter le médecin immédiatement en cas d'apparition de douleurs dans le mollet ou dans la cuisse ou de survenue d'une lésion cutanée.

Ne pas oublier de signaler vos éventuels antécédents de phlébite dont le nom scientifique exact est " thrombose veineuse ",

Un pansement compressif ou non sera appliqué en fin de séance à garder dans un délai plus ou moins long fixé par votre médecin.

Il faudra éviter une activité physique exagérée le jour du traitement mais on peut conserver l'activité de tous les jours.

Ne pas hésiter à prévenir le médecin de tous phénomènes douloureux persistants ou en cas de doute.

Les contre-indications: certaines sont à respecter dans tous les cas, d'autres "relatives" sont à discuter au cas par cas.

- absolues: allergie "vraie" à l'un des produit, grossesse, phlébite actuelle, altération grave de la santé, infection cutanée.
- relatives: maladies des artères, de la coagulation, traitement hormonal, chaleur, anticoagulants, insuffisance rénale.

Document remis en mains propres et commenté à

**Docteur Patrick Helynck**  
Phlébologue

Villa les Cèdres - Avenue Montfleuri  
13090 Aix en Provence  
04 42 65 00 00 - Fax: 09 70 60 11 16

*(à remettre au médecin le jour de la première séance)*

De :

ACCORD POUR LA PROCEDURE DE SCLEROTHERAPIE DES VARICES

Au cours de la consultation avec le Docteur Patrick HELYNCK

J'ai été informé (e) des avantages et des risques de la sclérothérapie ainsi que des dispositions réglementaires en vigueur et en particulier de l'arrêt Hédreul du 25.02.1997 de la Cour de Cassation, première Chambre Civile, qui fait dorénavant obligation au médecin de prouver qu'il a fourni l'information au patient afin d'obtenir son consentement éclairé sur les risques du traitement qui lui est proposé, raison pour laquelle il m'a été demandé de signer après l'avoir lu, ce document qui sera conservé par mon angiologue.

J'ai pu poser toutes les questions que j'ai jugées utiles et j'ai bien compris les réponses qui m'ont été fournies.

ACCORD POUR LE DEVIS DE SCLEROTHERAPIE DES VARICES

Au cours de la consultation d'angiologie avec le Docteur Patrick HELYNCK, j'ai été informé(e) du dépassement d'honoraires pratiqué pour la sclérothérapie et du nombre approximatif de séances par rapport à mes besoins :

- Séances de sclérose prises en compte par la sécurité sociale  
= environ 50€ de dépassement
- Séances de sclérose esthétiques = 60€ la séance

J'accepte le devis qui m'est proposé et m'engage à régler le dépassement et la part mutuelle à chaque fin de séance.

Ayant reçu cette information complète, je donne mon accord pour la réalisation des actes de sclérothérapie.

Date : ..... Signature